

États financiers de

# **FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR**

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états  
Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Bay Adelaide Centre  
333, rue Bay, Bureau 4600  
Toronto (Ontario) M5H 2S5  
Canada  
Téléphone 416-777-8500  
Télécopieur 416-777-8818

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de Fonds de revenu alternatif Venator

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fonds de revenu alternatif Venator (le « Fonds »), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

### ***Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.



Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;



Page 4

- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le xx mars 2023

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

## États de la situation financière Aux 31 décembre

	2022	2021
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	182 005 \$	170 005 \$
Placements détenus, à la juste valeur (au coût – 62 380 315 \$; 115 864 337 \$ en 2021) (note 9)	59 340 495	116 829 579
Charges payées d'avance	–	418
Intérêts à recevoir	973 333	665 933
Dividendes à recevoir	91 056	85 201
Montant à recevoir au titre des placements vendus	84 497	–
	<u>60 671 386</u>	<u>117 751 136</u>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Montant à payer à des courtiers	11 346 341	39 377 398
Créditeurs et charges à payer	249 888	123 087
Rémunération au rendement à payer (note 4)	–	754 837
Frais de gestion à payer (note 4)	45 107	68 516
Distributions à payer	102	435 702
Montant à payer au titre des placements achetés	–	199 205
Montant à payer au titre des rachats	12 500	122 500
	<u>11 653 938</u>	<u>41 081 245</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>49 017 448 \$</u>	<u>76 669 891 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série :</b>		
Série A	1 624 867 \$	3 044 166 \$
Série D	–	25 233
Série F	47 392 581	73 600 492
	<u>49 017 448 \$</u>	<u>76 669 891 \$</u>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 5) :</b>		
Série A	339 847,14	510 985,10
Série D	–	4 771,25
Série F	8 922 388,81	11 289 491,92
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part :</b>		
Série A	4,78 \$	5,96 \$
Série D	–	5,29
Série F	5,31	6,52

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom de la fiducie :

 , fiduciaire  
Venator Capital Management Ltd.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

## États du résultat global Exercices clos les 31 décembre

	2022	2021
<b>Revenu</b>		
Intérêts aux fins de distribution	4 535 719 \$	3 482 655 \$
Dividendes	427 490	559 303
(Perte) profit réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(9 549 973)	2 646 301
Variation nette de la (moins-value) plus-value latente des placements	(4 011 621)	1 975 515
Autres revenus	267	2 206
	<u>(8 598 118)</u>	<u>8 665 980</u>
<b>Charges</b>		
Intérêts et frais d'emprunt	1 474 232	529 206
Frais de gestion (note 4)	710 472	904 942
Charges d'exploitation	123 231	164 810
Honoraires d'audit	46 997	56 008
Frais juridiques	42 595	63 210
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille (note 2)	18 199	41 121
Retenues d'impôt	10 226	81 776
Rémunération au rendement (note 4)	—	754 837
	<u>2 425 952</u>	<u>2 595 910</u>
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>(11 024 070) \$</u>	<u>6 070 070 \$</u>
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 10) :</b>		
Série A	(395 631) \$	239 267 \$
Série D	(1 077)	1 818
Série F	(10 627 362)	5 828 985
	<u>(11 024 070) \$</u>	<u>6 070 070 \$</u>
<b>(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 10) :</b>		
Série A	(1,00) \$	0,46 \$
Série D	(0,22)	0,39
Série F	(1,04)	0,54

## FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Exercices clos les 31 décembre

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Distributions payées aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice
<b>2022</b>							
Série A	3 044 166 \$	143 770 \$	(1 138 043) \$	(395 631) \$	(87 372) \$	57 977 \$	1 624 867 \$
Série D	25 233	–	(24 156)	(1 077)	(287)	287	–
Série F	73 600 492	5 502 515	(20 870 400)	(10 627 362)	(2 231 771)	2 019 107	47 392 581
	<u>76 669 891 \$</u>	<u>5 646 285 \$</u>	<u>(22 032 599) \$</u>	<u>(11 024 070) \$</u>	<u>(2 319 430) \$</u>	<u>2 077 371 \$</u>	<u>49 017 448 \$</u>

\*Le produit total tiré des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et des rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'est chiffré à 754 266 \$ et à (754 266) \$, respectivement.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Distributions payées aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice
<b>2021</b>							
Série A	3 158 289 \$	234 645 \$	(558 131) \$	239 267 \$	(115 118) \$	85 214 \$	3 044 166 \$
Série D	21 257	25 000	(22 842)	1 818	(1 026)	1 026	25 233
Série F	62 907 453	20 188 181	(14 619 541)	5 828 985	(5 920 233)	5 215 647	73 600 492
	<u>66 086 999 \$</u>	<u>20 447 826 \$</u>	<u>(15 200 514) \$</u>	<u>6 070 070 \$</u>	<u>(6 036 377) \$</u>	<u>5 301 887 \$</u>	<u>76 669 891 \$</u>

\*\*Le produit total tiré des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et des rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est chiffré à 22 842 \$ et à (22 842) \$, respectivement.



# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

## Tableau des flux de trésorerie Exercices clos les 31 décembre

	2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés à ce qui suit :</b>		
<b>Activité d'exploitation</b>		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(11 024 070) \$	6 070 070 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments hors trésorerie :		
Perte (profit) net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	9 549 973	(2 646 301)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	4 011 621	(1 975 515)
Variation des soldes hors trésorerie :		
Diminution des charges payées d'avance	418	24 529
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(307 400)	167 248
Augmentation des dividendes à recevoir	(5 855)	(56 960)
(Augmentation) diminution du montant à recevoir au titre des placements vendus	(84 497)	3 565 523
(Diminution) augmentation du montant à payer à des courtiers	(28 031 057)	28 021 511
Augmentation (diminution) du des créditeurs et charges à payer	126 801	(4 651)
(Diminution) augmentation de la rémunération au rendement à payer	(754 837)	217 897
(Diminution) augmentation des frais de gestion à payer	(23 409)	9 505
(Diminution) augmentation des distributions à payer	(435 600)	410 842
(Diminution) augmentation du montant à payer au titre des placements achetés	(199 205)	89 010
Produit de la vente de placements	126 021 048	95 962 479
Achat de placements	(77 526 640)	(133 783 173)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	<u>21 317 291</u>	<u>(3 927 986)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	4 892 019	20 074 984
Montant payé au rachat de parts rachetables	(21 388 333)	(15 544 613)
Distributions payées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(242 059)	(734 490)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	<u>(16 738 373)</u>	<u>3 795 881</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		
	4 578 918	(132 105)
Perte de change sur la trésorerie	(4 566 918)	(98 733)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>170 005</u>	<u>400 843</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<u>182 005 \$</u>	<u>170 005 \$</u>
<b>Renseignements supplémentaires*</b>		
Intérêts payés	1 321 603 \$	517 034 \$
Intérêts reçus	4 228 319	3 649 903
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	411 409	420 568

\*Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

## Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2022

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Actions canadiennes</b>				
91 000	Groupe Canaccord Genuity Inc., actions privilégiées 5,75 %	1 486 684 \$	1 865 500 \$	3,81
<b>Titres à revenu fixe de sociétés canadiennes</b>				
417 000	Cargojet Inc., 5,75 %, 30 avril 2025	403 858	411 788	0,84
1 500 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 6,25 %, 31 août 2027	1 499 743	1 545 000	3,15
2 500 000	Dye & Durham Ltd. 3,75 %, 1 <sup>er</sup> mars 2026	2 533 677	2 000 000	4,08
1 430 000	Extencicare Inc., 5 %, 30 avril 2025	1 470 969	1 351 350	2,76
1 500 000	NFI Group Inc., 5 %, 15 janvier 2027	1 489 592	1 230 000	2,51
2 045 000	NorthWest Healthcare Properties Real Estate Investment Trust, 5,50 %, 31 décembre 2023	2 091 506	2 027 209	4,14
1 500 000	StorageVault Canada Inc/Alberta, 5,75 %, 31 janvier 2026	1 486 875	1 443 750	2,95
300	Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd., 5,50 %, 30 septembre 2024	295	288	0,00
		<u>10 976 515</u>	<u>10 009 385</u>	<u>20,43</u>
<b>Actions américaines</b>				
25 000	Build Acquisition Corp.	336 086	338 989	0,69
50 000	Constellation Acquisition Corp. I	630 836	683 391	1,39
25 000	ESM Acquisition Corp.	316 808	341 526	0,70
5 208	Harrow Health Inc., actions priv., 11,875 %	176 988	176 757	0,36
25 000	Supernova Partners Acquisition Co. III Ltd.	312 639	341 019	0,70
50 000	Warburg Pincus Capital Corp. I-A	641 453	682 038	1,39
50 000	Warburg Pincus Capital Corp. I-B	640 710	682 038	1,39
50 000	WESCO International Inc., actions priv., 10,625 %	1 822 051	1 774 111	3,62
		<u>4 877 571</u>	<u>5 019 869</u>	<u>10,24</u>
<b>Titres à revenu fixe de sociétés américaines</b>				
1 000 000	Bath & Body Works Inc., 6,694 %, 15 janvier 2027	1 241 136	1 348 702	2,75
1 000 000	Bloomin' Brands Inc / OSI Restaurant Partners LLC, 5,125 %, 15 avril 2029	1 105 555	1 138 625	2,32
1 500 000	BlueLinx Holdings Inc., 6 %, 15 novembre 2029	1 576 970	1 692 895	3,45
2 000 000	Nimbus LLC / GGSi Sellco LL, 5,75 %, 15 mai 2026	2 491 419	2 503 513	5,11
1 500 000	Caesars Entertainment Inc., 8,125 %, 1 <sup>er</sup> juillet 2027	1 904 483	2 001 051	4,08
1 000 000	Curaleaf Holdings Inc., 8 %, 15 décembre 2026	1 285 364	1 118 272	2,28
1 000 000	First Quantum Minerals Ltd., 6,875 %, 15 octobre 2027	1 223 927	1 271 405	2,59
2 000 000	Forestar Group Inc., 5 %, 1 <sup>er</sup> mars 2028	2 342 082	2 335 845	4,77
1 000 000	goeasy Ltd., 5,375 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2024	1 281 220	1 299 526	2,65
1 000 000	Griffon Corp., 5,75 %, 1 <sup>er</sup> mars 2028	1 153 073	1 233 081	2,52
2 000 000	M/I Homes Inc., 4,95 %, 1 <sup>er</sup> février 2028	2 368 313	2 405 429	4,91
2 000 000	Par Petroleum LLC / Par Petroleum Finance Corp., 7,75 %, 15 décembre 2025	2 398 680	2 638 350	5,38
3 000 000	Porch GroupInc., 0,75 %, 15 septembre 2026	2 999 694	2 229 006	4,55
3 000 000	Telesat Canada / Telesat LLC, 6,50 % 15 octobre 2027	3 482 647	1 177 328	2,40
2 000 000	The Chemours Co., 5,75 %, 15 novembre 2028	2 435 281	2 443 239	4,98
1 500 000	The Gap Inc., 3,625 %, 1 <sup>er</sup> octobre 2029	1 536 469	1 469 345	3,00
1 500 000	TransDigm Inc., 6,375 %, 15 juin 2026	1 859 280	1 924 464	4,06
1 500 000	Tri Pointe Homes Inc., 5,25 %, 1 <sup>er</sup> juin 2027	1 707 665	1 820 899	3,71
1 500 000	Trulieve Cannabis Corp., 8 %, 6 octobre 2026	1 886 025	1 745 429	3,56
2 500 000	Uber Technologies Inc., 8 %, 1 <sup>er</sup> novembre 2026	3 440 179	3 420 678	6,98

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

## Inventaire du portefeuille (suite) Au 31 décembre 2022

Nombre d'actions/ de parts	Valeur nominale	Placements détenus (suite)	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Titres à revenu fixe de sociétés américaines (suite)</b>					
1 000 000		Vista Outdoor Inc., 4,50 %, 15 mars 2029	1 039 570 \$	1 000 742 \$	2,04
1 000 000		Wayfair Inc., 0,625 %, 1 <sup>er</sup> octobre 2025	915 285	877 068	1,79
1 000 000		Wayfair Inc., 3,25 %, 15 septembre 2027	1 137 551	1 043 383	2,13
2 000 000		ZipRecruiter Inc., 5 %, 15 janvier 2030	2 227 677	2 239 466	4,57
			<u>45 039 545</u>	<u>42 445 741</u>	<u>86,58</u>
<b>Bons de souscription américains</b>					
51 506		CEC Brands LLC TBD	—	—	—
<b>Total des placements détenus</b>			62 380 315	59 340 495	121,06
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille			(9 805)	—	—
<b>Placements détenus, montant net</b>			<b><u>62 370 510 \$</u></b>	59 340 495	121,06
<b>Autres passifs, montant net</b>				(10 323 047)	(21,06)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>				<b><u>49 017 448 \$</u></b>	<b><u>100,00</u></b>

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

---

Fonds de revenu alternatif Venator (la « fiducie ») est une fiducie qui a été créée sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 30 juillet 2008, dans sa version modifiée et mise à jour en date du 8 janvier 2020 (l'« déclaration de fiducie »). La fiducie a amorcé ses activités le 1<sup>er</sup> août 2008. Venator Capital Management Ltd., société constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario, agit en qualité de gestionnaire (le « gestionnaire ») et de fiduciaire de la fiducie (le « fiduciaire »). L'adresse du siège social de la fiducie est la suivante : 2, rue Bloor Ouest, bureau 901, Toronto (Ontario) M4W 3E2.

L'objectif de placement de la fiducie est de procurer une croissance du capital à long terme grâce à une sélection fondamentale de titres axée sur des sociétés nord-américaines bien établies et cotées en bourse. Dans le but d'atteindre son objectif de placement, la fiducie investira dans un portefeuille de titres qui dégagent généralement un rendement supérieur à 4 %. La fiducie pourrait détenir à la fois des positions acheteur et des positions vendeur dans des titres de capitaux propres, des titres de créance et des produits dérivés.

## 1. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), qui sont présentés à la juste valeur. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le gestionnaire a autorisé la publication de ces états financiers le xx 2023. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la fiducie.

## 2. Principales méthodes comptables

### a) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations comptables et qu'elle ait recours à son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la fiducie. Les estimations, qui sont continuellement évaluées, sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements à venir qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Actifs financiers et des passifs financiers

#### i) Évaluation

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (tels que des instruments dérivés cotés et des titres de négociation) est fondée sur les prix cotés sur les marchés. Conformément aux dispositions du prospectus simplifié de la fiducie, les placements sont évalués en fonction du dernier cours de marché lorsque vient le temps de déterminer la valeur liquidative par part aux fins des souscriptions et des rachats. Aux fins de la présentation de l'information financière, la fiducie utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Lorsque la fiducie détient des dérivés dont les positions en matière de risques de marché se compensent, elle utilise les cours médians du marché comme base d'établissement des justes valeurs pour les positions de risques qui se compensent et applique ce cours acheteur ou vendeur, selon le cas, à la position ouverte nette.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (les dérivés négociés hors cote, par exemple) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La fiducie recourt à diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions de marché en vigueur à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent l'examen de transactions comparables récentes conclues sans lien de dépendance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, l'utilisation de modèles d'évaluation d'options et le recours à d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les autres passifs financiers sont en général réglés dans les douze mois suivant la comptabilisation. Les autres actifs et passifs, de par leur nature, ont une échéance à court terme et ils sont comptabilisés au coût amorti, lequel avoisine la juste valeur.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Actifs financiers et des passifs financiers (suite)

#### ii) Classement

La fiducie classe ses placements dans des titres de créance et des titres de capitaux propres comme étant des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

La fiducie classe ses placements à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion de ces actifs financiers conformément à sa stratégie d'investissement établie par écrit. La gestion du portefeuille de placements et l'appréciation de sa performance sont effectuées sur la base de la juste valeur, et le portefeuille de placements n'est ni détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels ni détenu à la fois afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers. La fiducie s'intéresse d'abord à la juste valeur et c'est cette information qu'elle utilise pour évaluer le rendement des actifs et prendre des décisions.

Les autres actifs financiers, y compris les intérêts à recevoir, les dividendes à recevoir et le montant à recevoir au titre des placements vendus sont classés en tant qu'actifs financiers et évalués au coût amorti. Un actif financier est classé et ultérieurement évalué au coût amorti seulement si les deux conditions suivantes sont réunies :

- a) la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- b) les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Le montant à payer à des courtiers, les créateurs et charges à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les distributions à payer, le montant à payer au titre des placements achetés et le montant à payer au titre des rachats sont classés comme étant des passifs financiers et sont comptabilisés au coût amorti.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Actifs financiers et des passifs financiers (suite)

#### iii) Comptabilisation/décomptabilisation

La fiducie comptabilise les transactions normalisées au titre des actifs financiers ou des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net à la date de transaction, c'est-à-dire la date à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés. Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers sont comptabilisés aux états du résultat global. Les coûts de transaction sont comptabilisés directement aux états du résultat global dans le cas des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et sont inclus dans la juste valeur initiale des actifs financiers et passifs financiers au coût amorti.

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ou lorsque la fiducie transfère à une autre entité l'actif financier ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à sa propriété. La fiducie décomptabilise les passifs financiers uniquement lorsque ses obligations sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration.

### c) Compensation d'instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté aux états de la situation financière lorsque la fiducie a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, la fiducie peut conclure diverses conventions-cadres de compensation ou des accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation aux états de la situation financière, mais qui permettent que les montants connexes soient compensés dans certaines circonstances, notamment en cas de faillite ou de résiliation des contrats.

### d) Contrats de change à terme de gré à gré

La fiducie peut également conclure des contrats de change à terme de gré à gré pour se couvrir contre les fluctuations des taux de change. Ces contrats sont évalués comme la différence entre les taux de change à terme contractuels et le taux à terme de clôture pour les devises détenues ou vendues à découvert à la date du rapport. Les profits ou pertes latents sur les contrats sont inclus dans les états de la situation financière. Les profits et pertes réalisés et les variations des profits et pertes latents sont inclus dans les états du résultat global.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### e) Opérations sur titres et comptabilisation des produits

Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction, et les profits et les pertes découlant de ces opérations sont comptabilisés à la date de transaction. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution inscrits aux états du résultat global représentent les intérêts nominaux reçus par la fiducie, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La fiducie n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro, auquel cas ils sont amortis selon le mode linéaire.

(La perte réalisée) le profit réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, ainsi que la (moins-value) plus-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

### f) Retenues d'impôt

En règle générale, la fiducie est assujettie à des retenues d'impôt imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt applicables sont présentées comme une charge distincte aux états du résultat global.

### g) Montant à payer à des courtiers

La fiducie a conclu une convention de courtage de premier ordre avec son courtier en ce qui a trait au maintien de son compte à titre de client. Le courtier a la garde des titres de la fiducie.

Le montant à payer à des courtiers correspond à un compte sur marge se composant d'emprunts en espèces qui ont été contractés auprès de courtiers et qui sont garantis par les placements sous-jacents détenus par la fiducie.

### h) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les coûts d'opérations, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et de la vente de titres en portefeuille et les autres coûts liés à l'exécution des ordres qui sont payés à des tiers, notamment les droits de timbre et les frais liés aux bourses, sont comptabilisés en charges aux états du résultat global en fonction de la date de transaction.



# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### i) Hiérarchie des justes valeurs

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, en fonction du plus bas niveau de données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres ne sont pas forcément représentatives du risque associé à un placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux de données d'entrée suivants :

- Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : Données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Se reporter à la note 9 pour une analyse des évaluations de la juste valeur.

### j) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie de fonctionnement et de présentation de la fiducie est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et des autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à 16 h (HNE), soit le taux de clôture, à la date d'évaluation. Les achats et ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères et les produits tirés de ces opérations sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les variations de la plus-value (moins-value) latente des écarts de conversion sont comptabilisées aux états du résultat global à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements. Tous les autres profits ou pertes de change liés aux écarts de conversion sont comptabilisés aux états du résultat global à titre de profits réalisés (pertes réalisées) sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### k) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse et des dépôts bancaires dont la durée initiale à courir jusqu'à l'échéance est d'au plus trois mois.

### l) Intérêts et frais d'emprunt

Puisqu'elle détient à la fois des positions acheteur et des positions vendeur, la fiducie paie non seulement des intérêts, mais aussi des frais d'emprunt. Bien que le recours à des capitaux d'emprunt puisse améliorer considérablement le rendement sur le capital investi, il peut également exacerber les répercussions défavorables auxquelles est exposé le portefeuille de placements de la fiducie en ayant pour effet d'accroître l'exposition de celle-ci au risque lié au capital et d'augmenter les dépenses.

### m) Imposition de la fiducie

La fiducie constitue une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, par conséquent, elle n'est pas assujettie à l'impôt à l'égard de la partie de son revenu net imposable, y compris les gains en capital réalisés nets, qui est versée ou à verser à ses porteurs de parts à la date de clôture de son année d'imposition. Toutefois, la partie du revenu net et des gains en capital réalisés nets de la fiducie qui n'est pas versée ou à verser aux porteurs de parts est assujettie à l'impôt sur le revenu. La fiducie compte distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant de ses gains en capital nets réalisés de manière à ne pas être assujettie à l'impôt sur le revenu.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour une période de 20 ans et portées en diminution de tout bénéfice imposable futur. Aux fins de l'impôt, les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment et portées en diminution des gains en capital futurs.

### n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série donnée de parts par le nombre total de parts de cette même série en circulation à la date de clôture de l'exercice.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### o) Évaluation des parts

L'actif net lié à une série donnée de parts est déterminé en calculant la valeur de la quote-part revenant à cette même série du total des actifs et des passifs de la fiducie attribuables à l'ensemble des séries de parts diminuée des passifs de la fiducie attribuables uniquement à cette série. Les charges directement attribuables à une série sont imputées directement à cette série. Le revenu, les profits et pertes réalisés et latents découlant des opérations sur titres et les autres charges sont affectés de manière proportionnelle à chaque série en fonction de l'actif net attribuable à chaque série.

### p) (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

(La diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part représente (la diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même série en circulation au cours de l'exercice. Se reporter à la note 10 pour le calcul.

### q) Classement des parts rachetables émises par la fiducie

Les parts de la fiducie ne satisfont pas aux critères de classement à titre de capitaux propres énoncés dans l'IAS 32, *Instruments financiers : présentation*, puisqu'il existe plusieurs séries de parts comportant des droits différents; par conséquent, elles ont été classées dans les passifs financiers.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

---

## 3. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle ait recours à son jugement dans l'application de ses méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard de l'avenir. Les paragraphes qui suivent décrivent les estimations et jugements comptables les plus importants faits ou formulés, selon le cas, en dressant les états financiers.

### Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par la fiducie, le gestionnaire est tenu de porter des jugements importants afin de déterminer si l'activité de la fiducie consiste ou non à assurer la gestion de son portefeuille de placements et à en apprécier la performance sur la base de la juste valeur et de déterminer que le portefeuille de placements n'est ni détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels ni détenu à la fois afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers. Les jugements les plus importants qui ont été portés comprennent l'évaluation et la détermination du modèle économique approprié justifiant la décision de la fiducie de classer ses placements à la juste valeur par le biais du résultat net.

## 4. Opérations entre parties liées

### a) Frais de gestion

Les frais de gestion, que verse la fiducie au gestionnaire, sont calculés et payés mensuellement en fonction de la valeur liquidative quotidienne de chaque série. Les frais de gestion mensuels relatifs à chaque série sont calculés comme suit : i) 1/12 de 2 % de la valeur liquidative des parts de série A; ii) 1/12 de 1,5 % de la valeur liquidative des parts de série D et iii) 1/12 de 1 % de la valeur liquidative des parts de série F, plus les taxes applicables. Pour les parts de série I, les frais de gestion sont négociés et payés directement par l'investisseur.

Le gestionnaire paiera, à l'égard des parts de série A et des parts de série D, et à même ses frais de gestion, des frais de service annuels aux courtiers inscrits participants dont les clients détiennent des parts de série A ou des parts de série D. Ces frais de service sont payables trimestriellement jusqu'à concurrence d'un montant correspondant à 1 % de la valeur liquidative des parts de série A et à 0,5 % de la valeur liquidative des parts de série D détenues par les clients du courtier en question.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais de gestion se sont élevés à 710 472 \$ (904 942 \$ en 2021). De ce montant, une tranche de 45 107 \$ était à payer au 31 décembre 2022 (68 516 \$ en 2021).

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

---

## 4. Opérations entre parties liées (suite)

### b) Rémunération au rendement

La fiducie verse au gestionnaire une rémunération au rendement à l'égard des parts de série A, des parts de série D et des parts de série F en circulation le dernier jour ouvrable de la période. Cette rémunération est calculée en fonction de l'excédent à cette date de la valeur liquidative par part majorée du montant total des distributions déclarées à l'égard de cette part (la « valeur liquidative par part ajustée ») sur un taux de rendement pour l'exercice écoulé annualisé de 5 % supérieur au dernier niveau record de cette part (le « taux de rendement seuil »), plus les taxes applicables. La rémunération au rendement est calculée quotidiennement. Le niveau record est défini comme étant le montant le plus élevé entre le prix d'achat de cette part ou la valeur liquidative par part ajustée après la dernière date à laquelle une rémunération au rendement a été versée. Pour toute période à l'égard de laquelle une rémunération au rendement doit être versée, le gestionnaire recevra : i) le montant total de l'augmentation de la juste valeur liquidative par part ajustée se situant entre le taux de rendement seuil et le taux de rendement seuil majoré de 0,5 % et ii) un montant correspondant à 10 % de tout profit en excédent du taux de rendement seuil majoré de 0,5 %. L'investisseur dans les parts de série I peut négocier une rémunération au rendement différente.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la rémunération au rendement a été de néant (754 837 \$ en 2021). De ce montant, une tranche néant était à payer au 31 décembre 2022 (754 837 \$ en 2021).

### c) Porteurs de parts liés

Les administrateurs et les employés du gestionnaire détiennent 14,00 % (16,61 % en 2021) des parts de la fiducie en circulation.

## 5. Parts rachetables de la fiducie

La fiducie est autorisée à émettre un nombre illimité de séries de parts et un nombre illimité de parts de chaque série. La fiducie a attribué des parts de série A, les parts de série D, les parts de série F et les parts de série I, chaque part représentant une participation véritable indivise et égale dans la valeur liquidative de la fiducie. Chaque part de chaque série confère au porteur le droit d'exercer un vote et de participer également et proportionnellement à toutes les distributions effectuées par la fiducie. Le gestionnaire peut regrouper les parts rachetables d'une série ou en modifier la désignation. Au 31 décembre 2022, des parts de série A et des parts de série F ont été émises.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

## 5. Parts rachetables de la fiducie (suite)

Les porteurs de parts peuvent demander que leurs parts soient rachetées le dernier jour ouvrable de chaque semaine (la « date de rachat ») à leur valeur liquidative par part à cette date, pourvu que la demande de rachat soit soumise au moins 5 jours ouvrables avant cette date de rachat.

Le gestionnaire, à son entière appréciation, peut accepter ou rejeter une demande de rachat; toutefois, il a l'intention d'accepter toutes les demandes de rachat dans la mesure où il estime que leur acceptation ne portera pas préjudice à la fiducie. Les gains en capital, qui peuvent résulter de la vente de titres dans le cadre de rachats de parts, seront attribués aux porteurs de parts dont les parts sont rachetées.

Le tableau qui suit présente l'activité liée aux parts au cours des exercices clos les 31 décembre :

	Parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la clôture de l'exercice
<b>2022</b>					
Série A	510 985,10	25 484,58	(207 609,13)	10 986,59	339 847,14
Série D	4 771,25	–	(4 828,27)	57,02	–
Série F	11 289 491,92	947 704,08	(3 665 424,59)	350 617,40	8 922 388,81
<b>2021</b>					
Série A	551 111,91	38 823,18	(93 194,51)	14 244,52	510 985,10
Série D	4 179,80	4 689,35	(4 291,17)	193,27	4 771,25
Série F	9 691 452,66	2 960 087,45	(2 147 293,77)	785 245,58	11 289 491,92

### Informations à fournir sur le capital

Le capital de la fiducie est constitué des parts rachetables et émises. Les parts rachetables confèrent à leurs porteurs le droit de recevoir les distributions déclarées, le cas échéant, et de recevoir un paiement proportionnel fondé sur la valeur liquidative par part de la fiducie au moment de leur rachat. En ce qui concerne la souscription ou le rachat de parts, la fiducie n'applique aucune restriction spécifique et n'a aucune exigence particulière à l'égard du capital. Les variations pertinentes sont présentées aux états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément aux objectifs et aux stratégies de placement ainsi qu'aux pratiques en matière de gestion du risque décrits à la note 8, la fiducie a l'intention d'investir, dans des placements appropriés, le montant qu'elle reçoit au titre des souscriptions, tout en conservant des liquidités suffisantes pour donner suite aux demandes de rachats, le montant de ces liquidités pouvant être augmenté au moyen d'emprunts à court terme ou de cessions de placements, au besoin.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

---

## 6. Politique de distribution

Le gestionnaire affectera et distribuera la totalité du revenu de placement net et des profits réalisés nets sur les placements de manière à ce que la fiducie ne soit pas assujettie à l'impôt sur le revenu en vertu de la Partie 1 de la Loi de l'impôt. Au 31 décembre 2022, la fiducie avait l'intention de payer mensuellement aux porteurs de parts, dans un délai de 15 jours suivant la fin de chaque mois civil, une distribution de 0,02 \$ par part (la distribution du mois précédent s'étant chiffrée à 0,02 \$ par part).

À moins qu'un porteur de parts ne choisisse de recevoir un montant de trésorerie, toutes les distributions seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires à la valeur liquidative par part. Chaque date de distribution, les parts seront automatiquement regroupées de manière à ce que le nombre de parts en circulation soit le même qu'immédiatement avant la distribution.

## 7. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'effectuer des paiements à même l'avoir de la fiducie pour acquitter toute dépense ou toute charge qui, à son avis, est appropriée ou nécessaire pour assurer la bonne conduite des activités de la fiducie conformément aux dispositions de sa déclaration de fiducie, notamment, sans s'y limiter, pour engager tous les coûts liés à la gestion et à l'administration de la fiducie. La fiducie est responsable de payer tout impôt sur le revenu ou toute taxe d'accise exigible, de même que tous les frais de courtage liés aux opérations sur les titres.

## 8. Instruments financiers et gestion du risque

Dans le cours normal des activités, la fiducie est exposée à divers types de risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements qui composent le portefeuille de la fiducie peut fluctuer quotidiennement en raison des variations des taux d'intérêt, de l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de marché ainsi que des nouvelles publiées par les sociétés concernant des titres spécifiques qui sont compris dans le portefeuille de la fiducie. Le niveau de risque dépend des objectifs de la fiducie en matière de placement et du type de titres dans lesquels elle investit.

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a pris envers la fiducie. Ce risque découle principalement des titres de créance détenus, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (par l'entremise de la cote de crédit du dépositaire) et du montant à recevoir de courtiers.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

## 8. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

### a) Risque de crédit (suite)

Toutes les opérations sur des titres cotés conclues par la fiducie sont réglées au moment de la livraison par l'entremise de courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison des titres vendus n'a lieu qu'une fois que le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est fait lorsque le courtier a reçu les titres. La transaction échouera si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Les placements en instruments de créance de la fiducie, y compris les obligations, représentent la principale source d'exposition au risque de crédit. La valeur de marché des instruments de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente l'exposition maximale de la fiducie au risque de crédit.

La fiducie a investi dans des titres de créance assortis des notations de crédit suivantes, telles qu'elles ont été établies par Moody's Investors Service :

Notation	% de la valeur liquidative	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Ba2	11,37	—
Ba3	10,41	—
B1	23,29	3,76
B2	11,55	—
B3	6,58	9,07
Caa1	4,08	7,26
Caa2	2,40	—
Non coté	37,32	104,78

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la fiducie soit incapable de régler ou d'honorer ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

L'exposition de la fiducie au risque de liquidité découle des rachats périodiques de parts contre trésorerie. La fiducie investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être aisément liquidés. De plus, elle conserve habituellement des positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisantes pour préserver sa liquidité.

Tous les passifs financiers de la fiducie ont une durée à courir jusqu'à l'échéance inférieure à trois mois.



# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

## 8. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

### c) Risque de marché

#### i) Risque de taux d'intérêt

La fiducie s'expose à un risque de taux d'intérêt lorsqu'elle investit dans des instruments financiers portant intérêt, du fait qu'elle s'expose alors au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt du marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis dans des titres portant intérêt à des taux du marché à court terme et les instruments à taux fixe détenus pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Les placements dans des obligations sont des instruments à taux fixe dont la durée à courir jusqu'à l'échéance aux 31 décembre 2022 et 2021 est la suivante :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Moins de 1 an	– \$	859 216 \$
De 1 an à 3 ans	8 605 579	13 769 123
De 3 à 5 ans	27 890 880	63 833 593
Plus de 5 ans	15 958 667	17 267 734

Au 31 décembre 2022, si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 10 points de base, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, la diminution ou l'augmentation respective de l'actif net se serait chiffrée à environ 223 574 \$ pour l'exercice (390 246 \$ en 2021).

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements comportent un risque de perte en capital. Le gestionnaire s'efforce d'atténuer ce risque en assurant une sélection judicieuse et une diversification prudente des titres et des autres instruments financiers conformément aux objectifs et à la stratégie de placement de la fiducie. Le risque maximum associé aux instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers, sauf en ce qui concerne les options position vendeur et les titres vendus à découvert. Les pertes possibles sur les options position vendeur et les titres vendus à découvert sont illimitées.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

## 8. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

### c) Risque de marché (suite)

#### ii) Autre risque de prix (suite)

Pour la fiducie, l'exposition à l'autre risque de prix la plus importante découle de ses placements dans des titres de capitaux propres. Au 31 décembre 2022, si les cours de ces titres sur les différentes bourses où ils sont négociés avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 668 537 \$ (2 109 991 \$ en 2021). Dans les faits, les résultats réels pourraient être différents, et la différence pourrait être importante.

#### iii) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers qui sont libellés ou échangés dans une autre monnaie que le dollar canadien (« \$ CA »), qui est la monnaie de présentation de la fiducie, fluctue en raison des variations des taux de change.

La monnaie qui présentait le plus grand risque pour la fiducie aux 31 décembre 2022 et 2021 est la suivante :

Monnaie	Exposition			Incidence découlant d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
<b>31 décembre 2022</b>						
Dollar américain	(49 133 135) \$	47 465 610 \$	(1 667 525) \$	(2 456 657) \$	2 373 281 \$	(83 376) \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(100,24)	96,83	(3,41)	(5,01)	4,84	(0,17)

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

## 8. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

c) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Monnaie	Exposition			Incidence découlant d'une appréciation ou d'une dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
<b>31 décembre 2021</b>						
Dollar américain	(89 178 769) \$	89 450 308 \$	271 539 \$	(4 458 938) \$	4 472 515 \$	13 577 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(116,32)	116,67	0,35	(5,82)	5,83	0,01

Les montants figurant dans les tableaux qui précèdent sont fondés sur la juste valeur des instruments financiers de la fiducie (y compris la trésorerie) ainsi que sur les montants de capital sous-jacents des contrats de change à terme, s'il y a lieu. D'autres actifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir) et passifs financiers qui sont libellés en monnaies étrangères n'exposent pas la fiducie à un risque de change important.

Au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies importantes, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 83 376 \$ (13 577 \$ en 2021). Dans les faits, les résultats réels pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

## 8. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

### d) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même série, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant montre un sommaire du risque de concentration par secteur d'activité du portefeuille de placement de la fiducie :

Secteur	% de la valeur liquidative	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
<b>Placements détenus</b>		
Matières premières	10,7	10,7
Communications	7,0	6,8
Biens de consommation discrétionnaire	31,3	15,1
Biens de consommation de base	–	3,4
Énergie	5,4	7,8
Services financiers	6,5	6,2
Soins de santé	9,0	18,3
Produits industriels	24,0	30,4
Immobilier	16,9	6,9
Technologies	4,1	30,3
SAVS	6,3	16,5

### e) Risque géopolitique

Le terrorisme, la guerre, les conflits militaires et les événements géopolitiques connexes (et leurs répercussions) peuvent accroître la volatilité des marchés à court terme et avoir des conséquences néfastes à long terme sur les économies du Canada, des États-Unis et du monde entier et sur les marchés en général. De même, les catastrophes naturelles et environnementales, par exemple les tremblements de terre, les incendies, les inondations, les ouragans, les tsunamis et les phénomènes météorologiques en général, ainsi que les épidémies de maladies et de virus, peuvent perturber considérablement les économies et les marchés à moyen terme et avoir une incidence défavorable sur les entreprises, les secteurs d'activité, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit, l'attitude des investisseurs et d'autres facteurs influant sur la valeur des placements de la fiducie.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

## 9. Évaluation de la juste valeur

Le tableau qui suit présente sommairement les données d'entrée qui ont été utilisées au 31 décembre 2022 pour évaluer les placements de la fiducie comptabilisés à la juste valeur :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
Titres de capitaux propres	6 885 369 \$	– \$	– \$	6 885 369 \$
Titres à revenu fixe	1 230 000	51 225 126	–	52 455 126
	8 115 369 \$	51 225 126 \$	– \$	59 340 495 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le tableau qui suit présente sommairement les données d'entrée qui ont été utilisées au 31 décembre 2021 pour évaluer les placements de la fiducie comptabilisés à la juste valeur :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
Titres de capitaux propres	19 214 802 \$	1 885 111 \$	– \$	21 099 913 \$
Titres à revenu fixe	1 599 040	94 130 626	–	95 729 666
	20 813 842 \$	96 015 737 \$	– \$	116 829 579 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF VENATOR

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021

## 10. (Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le tableau qui suit présente le calcul de (la diminution) l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 :

	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice	(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
<b>2022</b>			
Série A	(395 631) \$	395 059	(1,00) \$
Série D	(1 077)	4 791	(0,22)
Série F	(10 627 362)	10 198 481	(1,04)
<b>2021</b>			
Série A	239 267 \$	524 285	0,46 \$
Série D	1 818	4 690	0,39
Série F	5 828 985	10 834 452	0,54

## 11. Compensation d'instruments financiers

La fiducie a accordé au courtier principal un privilège général à l'égard des actifs financiers détenus en garde à titre de gage lié au risque que court ce dernier relativement à la prestation de services de courtage de premier ordre à la fiducie. Les conditions du privilège général sont usuelles et de même nature que celles prévues d'ordinaire aux termes de conventions de courtage de premier ordre.

L'entente qu'a conclue la fiducie avec son courtier permet la compensation des débiteurs et des créiteurs liés aux titres achetés ou vendus dans le cours normal des activités.

## 12. Impôt sur le résultat

Au 31 décembre 2022, soit la date de clôture de l'année d'imposition, la fiducie ne disposait pas de reports prospectifs de pertes autres qu'en capital et disposait de reports prospectifs de pertes en capital de 7 230 443 \$ (néant en 2021) pouvant servir aux fins de l'impôt.